



*Lancement d'une constitution  
interjurassienne collaborative*

## Ma constitution

Le 24 novembre 2013, nous devons nous prononcer sur la création d'une assemblée constituante qui jetterait les bases d'un état rassemblant les deux côtés de la Roche Saint-Jean.

Les partisans du NON ont pour tout argument... le fait qu'il faille dire non ! D'ailleurs, les barbouillages et les propos diffamatoires dont ils se rendent coupables montrent bien à quel niveau ils placent le débat.

De son côté, le Groupe Bélier est intimement convaincu que l'opportunité qui nous sera offerte est aussi unique que passionnante.

Afin de partager cet enthousiasme, nous lançons aujourd'hui officiellement la rédaction, par les internautes, de ce texte fondateur d'un nouvel état qu'est **une constitution**. Tous ceux qui se rendront sur la page Facebook <https://www.facebook.com/ConstitutionInterjurassienneInteractive> pourront soumettre toutes les idées qui pourraient, selon eux, constituer le socle d'un nouvel état. Alternativement, les propositions soumises par courriel sur notre site internet seront aussi publiées.

Comme nous devons le faire pour la véritable constitution, les internautes pourront voter (en disant « J'aime ») pour les articles qu'ils préfèrent. Régulièrement, nous mettrons à jour un classement qui devra dessiner, peu à peu, les lignes possibles d'un nouvel état.

Ce projet constitue la quintessence du fédéralisme suisse, regroupant démocratie participative et état décentralisé. Nous invitons donc toute la population à participer à cette aventure de création d'un nouveau canton. Les écoles sont particulièrement les bienvenues, car nous pensons qu'il s'agit ici d'une belle leçon de droit appliqué.

À nos plumes. Écrivons notre futur !

Groupe Bélier